

Note à l'attention des futurs stagiaires (année scolaire 2022 - 2023)

Parallèlement au dossier de « prise en charge administrative et financière » qui est à remplir et à renvoyer pour le 24 juillet 2022, je vous remercie de bien vouloir nous envoyer par courrier :

- **une photocopie de votre carte d'identité recto-verso et/ou de votre titre de séjour** le cas échéant ;
- pour les stagiaires de nationalité étrangère hors Union Européenne : **une demande de dérogation à la condition de nationalité** ;
- **le coupon ci-dessous complété par vos soins** ;
- **une photocopie de votre diplôme ou de vos relevés de notes** le cas échéant (voir coupon ci-dessous).

pour le 16 août 2022 à l'adresse suivante :

RECTORAT de l'académie de PARIS
Division des personnels enseignants du Privé
DEP 2 – Gestion collective
12, boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris cedex 19

.....
 Monsieur Madame *Nom d'usage* : *Prénom* :

Etablissement principal d'affectation au 1^{er} septembre 2022 :
.....

Numéro de téléphone personnel :
Courriel :

Concours au titre duquel vous effectuerez votre année de stage :

CAFEP (CAPES- CAPLP – CAPEPS – CAPET)

Merci de joindre des photocopies des relevés de notes de vos deux semestres de master 1 ainsi qu'une photocopie de votre inscription en master 2

CAER (CAPES – CAPLP – CAPEPS – CAPET)

Concours RESERVES (CAPES – CAPLP – CAPEPS – CAPET)

Pour les candidats qui se sont inscrits au titre de leur qualité de père et mère de trois enfants, je vous remercie de nous fournir une photocopie de votre livret de famille ainsi qu'un double de votre récapitulatif d'inscription au concours.